

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 janvier 2011 portant modification sur la délibération du 29 décembre 2010 relative à la demande d'évolution des tarifs réglementés de vente de gaz en distribution publique d'Energies Services Lavour au 1^{er} janvier 2011

Participaient à la séance : Monsieur Philippe de LADOUCKETTE, président, Monsieur Maurice MÉDA, vice-président, Monsieur Michel THIOLLIÈRE, vice-président, Monsieur Jean-Paul AGHETTI, Madame Anne DUTHILLEUL, Monsieur Jean-Christophe LE DUIGOU et Madame Marie-Solange TISSIER, commissaires.

L'annexe de la délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 29 décembre 2010 portant avis sur la demande d'évolution des tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique d'Energies Services Lavour au 1^{er} janvier 2011 parue au Journal Officiel du 4 janvier 2011 est modifiée comme suit :

Au lieu de :

**« Tarifs de vente de gaz naturel en distribution publique
déposés pour application au 1^{er} janvier 2011 par Energies Services Lavour (hors TVA)**

Tarif	Abo HT (€/an)	kWh (cts €HT)
Base	47,3	0,724
B0	76,5	0,620
B1	159,1	0,475
B2i	217,9	0,467
B2S	1 029,5	0,450»

Lire :

**« Tarifs de vente de gaz naturel en distribution publique
déposés pour application au 1^{er} janvier 2011 par Energies Services Lavour (hors TVA)**

Tarif	Abo HT (€/an)	kWh (cts €HT)
Base	47,3	7,241
B0	76,5	6,195
B1	159,1	4,753
B2i	217,9	4,673
B2S	1 029,5	4,500»

»

Fait à Paris, le 27 janvier 2011

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE